

Parachever le processus de modernisation de la gestion des ressources humaines de l'Etat

Le 3ème atelier de partage des projets de textes d'application du Statut Général de la Fonction Publique a été ouvert mardi à Nouakchott

Organisé par la coordination du Programme National de Bonne Gouvernance par le Bureau Organisation et Méthodes dans le cadre de la composante modernisation et renforcement des capacités de l'Administration Publique du Programme National de Bonne Gouvernance, cet atelier s'inscrit dans le processus de modernisation de l'administration publique. Il permet de parachever un processus amorcé depuis l'instauration du Statut Général de la Fonction Publique.

Il traduit la capitalisation des acquis antérieurs du Programme National de Bonne Gouvernance qui passe par des études préalables relatives au cadre institutionnel et organisationnel à l'élaboration des outils de gestion des moyens notamment humains de l'Etat. Il sera aussi question de la problématique des ressources humaines sous l'angle de la maîtrise de leur gestion et de leur valorisation.

L'objectif du séminaire est d'approfondir la réflexion autour des projets de texte, et faire des propositions et recommandations concrètes susceptibles d'aider au processus de leur approbation. C'est ainsi que l'atelier abordera la finalisation des textes relatifs aux statuts particuliers des corps de la santé et de l'action sociale, de la communication, de l'administration générale, de l'enseignement et de la recherche, de la production civile, des agents contractuels, des corps interministériels, techniques, aux emplois supérieurs de l'Etat, aux stagiaires et aux incompatibilités entre l'exercice de fonction privée et une fonction publique. L'atelier portera également sur la production de projets de textes sur la mise à jour des textes relatifs aux régimes des congés et autorisations d'absence et des conditions d'accès du fonctionnaire à son dossier individuel, d'autorisation à accomplir un service partiel, de délégation du pouvoir d'affectation de fonctionnaires, de délégation du pouvoir disciplinaire (1er groupe) et des modalités d'attributions des congés aux agents contractuels et des conditions de délégation du pouvoir disciplinaire à l'exception du licenciement pour faute lourde des agents contractuels.

L'atelier examinera par ailleurs la révision et la mise à jour du dispositif du décret 99-01 du 13 janvier 1999, portant harmonisation et



simplification du système de rémunération des agents de l'Etat en incluant des instruments de motivation.

Les participants ont entendu une communication sur la réforme de la Fonction Publique présentée par M. Hamma Ould Mohamed Lemine, directeur de la Fonction Publique.

Le processus de réforme de l'Administration engagé depuis 1985 par les pouvoirs publics dans le cadre du projet de Développement Institutionnel Administratif et de la Réforme (PDIAR) dispose dans son intervention d'un volet relatif à la gestion des ressources humaines. Cela s'appuiera sur des études sur la formation, la rémunération, l'emploi et la gestion des carrières. Une nouvelle grille pour les agents de l'Etat a été adoptée, un cadre juridique de formation continue pour ces agents et un système informatisé de la gestion administrative des personnes de l'Etat ont été mis en place.

Présidant la cérémonie d'ouverture de cet atelier, M. Mohamed El Hanchi Ould Mohamed Salah, secrétaire général adjoint du gouvernement a indiqué que ces assises participent aux modalités d'application du statut général de la fonction publique.

Il fait suite, a-t-il précisé, aux études menées par des consultants nationaux ayant porté sur la révision et le complément des textes relatifs aux statuts particuliers ainsi que l'harmonisation et la simplification du système de rémunération des agents. Il a ensuite demandé aux participants d'améliorer la maturité technique des textes en vue d'en faciliter l'adoption par le gouvernement et d'en garantir une application efficiente.

A son tour, le représentant du PNUD a prononcé un discours dans lequel il a dit que cet atelier est le couronnement d'un long processus qui a permis d'ouvrir la voie à une modernisation de la gestion des ressources humaines de l'Etat.

Le PNUD, a-t-il ajouté, a décidé de consacrer une partie importante des ressources humaines allouées à la modernisation de l'administration publique pour réaliser des activités relatives à la gestion d'un plan de formation continue, de l'évaluation des performances des agents de l'administration publique, de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences et de la réalisation d'une étude auprès des agents de l'Etat pour connaître leur perception sur leurs conditions de travail et leurs comportements professionnels. Il a ensuite ajouté qu'une concertation a été instaurée avec le Projet de renforcement des capacités du secteur public de la Banque Mondiale pour développer des synergies et bâtir sur ce qui a déjà été fait dans ce domaine. Il a également indiqué que la gestion des ressources humaines est devenue plus que par le passé une fonction essentielle qui doit être valorisée par la modernisation de ses outils, en passant de la gestion traditionnelle à un système basé sur le mérite et la performance, mettant en avant les compétences et la technicité des fonctionnaires.

La cérémonie d'ouverture de cet atelier qui dure deux jours s'est déroulée en présence des secrétaires généraux des ministères des affaires économiques et du Développement et de la Fonction Publique et de l'Emploi. ■

Abdel Kader Sy